



## Procès-verbal d'Assemblée Générale

**Dimanche 30 octobre à 11h à Hautefort, "Brasserie des Chanoines"**

Le 30 octobre à 11 heures, les membres de l'association « **La Trèflerie** » se sont réunis en Assemblée générale à « Brasserie des Chanoines », à Hautefort (24 390).

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires. Celle-ci figure en annexe I du présent procès-verbal.

**Présents** : 15 membres et 11 représentés

- ◆ **Accueil et distribution** des pouvoirs
- ◆ **Tour de table** : présentation des personnes présentes
- ◆ **Rapport Moral** présenté par Simon Mézières (voir rapport joint en annexe II)

- ✓ Carte des monnaies locales en France (rapport page 1) : Existence officielle des Monnaies Locales Complémentaires Citoyenne (MLCC) depuis la loi économie sociale et solidaire de 2014. La plus médiatisée des anciennes monnaies locales de France est le Sol-violette mis en circulation à Toulouse en 2011, antérieure à la loi. Le Trèfle, monnaie locale en Périgord, a été créé en 2016-17.
- ✓ Principales raisons d'utiliser les MLCC : 1° écologiques (circuits courts, faible empreinte énergétique), 2° économie locale, privilégier les commerces locaux et boycotter les multinationales et dédoubler la monnaie avec le fond de garantie, 3° lien social (histoire du billet prêté à l'hôtel qui se partage par tout le village, qui crée de la richesse sans le savoir pour le touriste qui le récupère) ; 4° politiques (se réapproprié localement l'outil monétaire).
- ✓ NB : Empreinte énergétique : Le système du Trèfle est géré par Raspberry ; consommation moyenne de 48 W/h, soit environ 3,00€ d'électricité par an (id ampoule LED) ; à comparer aux dépenses énergétiques du système bancaire classique très énergivore
- ✓ Autres alternatives au système monétaire dominant : systèmes d'échanges locaux (SEL), Jardin d'Échange Universel (JEU), cryptomonnaies...elles n'ont pas toutes les mêmes objectifs ni la même éthique.

NB : intérêt spécifique des MLCC adossées à l'euro : elles interagissent directement avec la vie économique locale, sur laquelle elles peuvent avoir un impact significatif.

- ✓ Carte des professionnels qui acceptent le Trèfle en Périgord (rapport page 2) : naissance dans le secteur Périgueux (fort développement initial), et extension plus récente dans le secteur Nord.
- ✓ L'usage du Trèfle est en progression croissante (rapport page 15, 16 et 17), avec bientôt 50 professionnels et associations acceptant les paiements en Trèfle. Le nombre et le volume des transaction<sup>1</sup> progressent également régulièrement bien que la période covid ait enregistré une diminution, notamment sur le secteur de Périgueux (- 20 à -30 % d'activité, toutefois beaucoup moins que d'autres monnaies locales pour la même période).
- ✓ Discussion : Le fonctionnement via le téléphone portable décourage certaines personnes. Précision : le texto est suffisant, smartphone et MMS ne sont pas nécessaires. NB : parmi les perspectives : développement d'un système de paiement des professionnels sans téléphone.
- ◆ **Rapport d'activités** octobre 2021 - octobre 2022, présenté par Simon Mézières (voir rapport joint en annexe II)
  - ✓ **Adhésion de nouveaux professionnels**
  - ✓ **Plusieurs animations et stand** : Biocoop de Boulazac, Journée de la Coopération à Périgueux, Forum des associations de Prèigueux, Nature E moi à Chancelade, épicerie BioVergt, chambre d'agriculture lors d'une rencontre de producteurs sur la valorisation en circuits courts  
NB : Appel à créer des évènements locaux permettant la diffusion du Trèfle : les membres du collège peuvent venir présenter le Trèfle sur demande des adhérents.
  - ✓ **Stand** au concert de BIM organisé par le Monde dans mon Village à Granges d'Ans : première expérience de création de compte Trèfle éphémères pour permettre aux personnes de tester de le fonctionnement le temps d'une soirée (possibilité de payer en Trèfle les entrées, la buvette, la petite restauration,...).
  - ✓ Participation à l'évènement **Numérique en commun** : rencontre départementale réunissant tous les tiers lieux, autour des enjeux de la fracture et l'inclusion numérique. Participation du Club Mamoutux pour la promotion du logiciel libre, seule protection fiable contre le flicage du numérique.
  - ✓ **Nouveau site internet** : Simon Mézières avec l'aide de la Ligue de l'Enseignement
  - ✓ **Diffusion** : émission France Bleu Périgord
  - ✓ **Investissements** : La Trèflerie a acquis des onduleurs pour rendre le système de gestion du Trèfle sur Raspberry indépendant du réseau électrique pour quelques heures.
  - ✓ **Lien avec les collectivités territoriales** :  
NB : Le Trèfle est une des rares MLCC à fonctionner sans l'appui d'une ou plusieurs collectivités territoriales. Un mailing a été adressé à toutes les

---

<sup>1</sup> Le pic de volume des transactions en juin 2022 s'explique par plusieurs reconversion de professionnels. A l'avenir, les statistiques sur les transactions et les reconversion seront présentées séparément.

communes du Périgord, mais resté sans réponse. Le collège essaie de prendre des contacts plus ciblés en demandant des rendez-vous.

En 2022, rencontre avec M. Bijou, Mairie de Périgueux : de bonnes pistes de collaborations, mais peu de réactivité de la Mairie suite au rendez-vous, relance en cours.

D'autres contacts pris auprès d'autres petites collectivités locales : Saint-Martial d'Albarède, Champcevinel, Chancelade, Thiviers...

Enjeu : gage de confiance, aide à la communication,...

Si une première collectivité locale adhère et utilise le Trèfle, il sera plus facile de montrer aux autres que c'est possible et simple (idem : l'entrée de la Biocoop a permis de montrer que la gestion est simple pour un magasin, même avec un gros chiffre d'affaire)

Proposition à toute personne connaissant des élus : demander aux élus intéressés de pouvoir recevoir une présentation du Trèfle lors d'un Conseil municipal.

À venir : la Trèflerie participera en novembre à la prochaine rencontre nationale des MLCC, à Angoulême, sur le thème les MLCC et les collectivités locales, ...

#### ✓ **Lien avec d'autres monnaies locales :**

Le mouvement des MLCC est unique en France, grâce à la loi de l'économie sociale et solidaire de 2014 qui a permis un fort développement. Pas d'équivalent en Europe : quelques MLCC en Belgique, en Italie...

En France, il existe 2 réseaux nationaux regroupant les MLCC. La Trèflerie est en lien avec les autres MLCC via une mailing list active : échange d'expérience, d'informations, de ressources, ... plus la participation aux rencontres nationales annuelles.

Le Trèfle est pour l'instant la seule MLCC française 100 % dématérialisée, avec paiement par téléphone. Cette expérience intéresse d'autres MLCC pour lesquelles La Trèflerie propose un appui technique. Appui à la numérisation de Lou Pélou (Limousin) en cours. Nouvelle demande d'aide technique de la Fève (région de Toulon).

#### ✓ **Discussion :**

Question sur la capacité d'augmentation des transactions : Actuellement, en moyenne 10 transactions/jours. Potentiellement, le système de gestion résiste à 140 transactions/seconde en messagerie ou 8 transactions/minute via sms. La limite au développement serait plutôt la capacité de stockage des écritures, mais on est encore loin d'avoir une telle fréquence d'utilisation.

#### ✓ **Perspectives :**

Un nouveau projet : Développer un petit terminal de paiement pour équiper les commerçants adhérents. Les clients pourraient alors payer en ayant seulement un numéro d'adhérent et un code confidentiel, sans avoir besoin de téléphone.

Recherche d'un commerçant pilote qui accepte de tester cette possibilité

> permettrait de payer un commerçant. Fonctionnerait en magasin, et sur le marché avec un smartphone.

### → **Bilan moral et d'activité adoptés au consensus**

◆ **Rapport financier** du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, présenté par Maï Lam

✓ **Année exceptionnelle** tant en termes de recettes (subventions) que de dépenses (investissements)

✓ **Recettes** : adhésions, dons, subvention, intérêts bancaires

Subvention du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA, Région nouvelle Aquitaine) à hauteur de 2250,00 € acquise en regroupant l'ensemble des MLCC d'Aquitaine pour le développement de systèmes informatiques et de logiciels libres pour l'aide à la numérisation des monnaies. Plafond : +60 % des dépenses prises en charge.

2000,00 € pour payer le Club Mamoutux pour le développement du système informatique du Trèfle

1000,00 € pour l'achat d'onduleurs permettant de tenir 24 heures sans électricité (à 50 % entre La Trèflerie et Mamoutux) > sécurisation du Trèfle si pas de coupures plus longue que celles permises par la loi

Produits financiers : 2 % de gain sur les reconversions par les professionnels qui reçoivent plus de Trèfle qu'ils ne peuvent en dépenser (Biocoop, Mamoutux,...)

NB : 2 % de frais ne sont pas plus que le coût d'un terminal de carte bancaire pour un professionnel.

✓ **Dépenses** : frais Mamoutux pour serveur et nouvelles adhésion, assurance (Ligue de l'enseignement), communication (bannière, flyer, autocollants,...), abonnements pour 3 lignes téléphoniques à 2 euros/mois permettant le fonctionnement du système, adhésion à la Ligue de l'Enseignement

Frais bancaire très bas (pas de chéquier ni carte) : seulement des virements pour approvisionner le compte de garantie à La Nef (24 centimes / virement)

Plus de 90 % des dépenses de l'association sont payées en Trèfles. C'est une grosse part par rapport à d'autres MLCC.

✓ **Résultat** : environ 100,00 € seront encore à dépenser pour des charges à payer, avec un résultat à l'équilibre. Le Trèfle n'a pas besoin de beaucoup de recettes car l'association ne doit pas imprimer de billet pour fonctionner. Lorsque l'association reçoit des subventions, elle les investit. Lorsqu'elle n'en reçoit pas, elle ne dépense pas.

## Compte de résultat prévisionnel 01 oct 2021 – 30 sep 2022

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS	<b>188,00</b>	COTISATIONS et AUTRES	<b>3 476,34</b>
<i>location serveur (mammoutux) (T)</i>	60,00	<i>Cotisations utilisateurs</i>	580,00
<i>redevance logiciel (mammoutux) (T)</i>	128,00	<i>Cotisations prestataires</i>	400,00
SERVICES EXTERIEURS	<b>183,65</b>	<i>Dons</i>	246,34
<i>assurance (T)</i>	183,65	<i>Subventions FDVA</i>	2 250,00
AUTRES SVCES EXTERIEURS	<b>3 303,84</b>		
<i>communication</i>	213,55	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>328,55</b>
<i>frais abonnement téléphonique</i>	72,00	<i>gain sur reconversion Tr/€</i>	320,63
<i>adhésion Ligue (T)</i>	12,05	<i>intérêts sur livret Nef</i>	7,92
<i>frais de déplacement (T)</i>	0,00		
<i>achats informatiques (T)</i>	3 000,00		
<i>frais bancaires</i>	6,24		
Totaux	<b>3 675,49</b>		3 804,89
<b>RESULTAT</b>	<b>129,40</b>		
<b>Totaux</b>	<b>3 804,89</b>		<b>3 804,89</b>

### → **Quittus financier adopté au consensus**

#### ◆ **Montant des adhésions et du taux de reconversion** présenté par Jean-Paul Quentin

- ✓ Montant pour les particuliers : 10,00 € euros (sans possibilité de reconversion)
- ✓ Montant pour les professionnels : 25,00 € (avec possibilité de reconverter)
 

NB : les prestataires et professionnels qui ne souhaitent pas reconverter peuvent prendre une adhésion particulier, et quand même figurer dans l'annuaire.
- ✓ Proposition d'une **nouvelle adhésion à 5,00 € euros pour les associations** qui ne voudraient pas reconverter
 

NB : 90 % des nouveaux adhérents n'ont pas besoin de reconverter...Les associations peuvent adhérer au tarif associatif à 5,00 €, et si le besoin de reconverter se fait sentir plus tard, elles peuvent changer de tarif d'adhésion et passer en mode professionnel si besoin.
- ✓ Taux de reconversion : 2 %

### → **Montant des adhésions et du taux de reconversion adoptés à l'unanimité**

#### ◆ **Discussions :**

- ✓ **Risques de coupure d'électricité :** La Loi de 22 septembre 2022 autorise les prestataire à couper l'électricité un max 2 heure entre 11h00 et 15h30. Avec les onduleurs, le système de gestion du Trèfle peut tenir cette durée sans coupure. Par contre, si le réseau est coupé, risque de reprise très longue et avec un courant instable ... facteur d'incertitude.
- ✓ **Questions sur l'impression de billets :** Très coûteux : 2000,00 € mini,

car cela nécessite un papier infalsifiable, non photo-copiable, etc. L'impression est possible chez un imprimeur local à condition de fournir le papier adapté.

- ✓ **Questions sur le fond de Garantie :** = fond de compensation déposé sur un livret de la société coopérative bancaire La Nef. Le montant en circulation est transparent et accessible à chaque adhérents avec la commande FG ?. En progression constante à 20 000,00 € en moyenne. Signe de confiance des usagers du Trèfle.

Tant que le volume de transactions reste inférieur à 1 millions, pas besoin d'agrément de la part de l'autorité de régulation des banques (ACPR). La Nef garantit le compte à hauteur de 100 000,00 € euros.

Les 20 000,00 € déposés sur le fonds de garantie sont en quelque sorte dédoublés : 20 000,00 € placés à La Nef soutiennent l'activité de prêt de La Nef pour des projets écologiques, sociaux et culturels (transparence : 100 % des prêts accordés sont publiés annuellement), et en parallèle, 20 000,00 Trèfle sont en circulation sur le marché local en Périgord.

Économie non spéculative : La Nef est une coopérative bancaire non spéculative, qui fonctionne seulement sur des prêts, transparents, écologiques, solidaires et culturels. Le dépôt du fonds de garantie à La Nef apporte une garantie d'éthique et de transparence pour la MLCC.

Une convention existe entre les MLCC et La Nef, laquelle s'engage à recevoir les dossiers de demandes de prêts des professionnels adhérents à une MLCC, à hauteur de 2 fois le fonds de garantie de la MLCC considérée.

- ✓ **Questions sur les données personnelles :** Le fonctionnement du Trèfle respecte le Règlement sur la gestion des données personnelles (RGPD). Données personnelles accessibles à tout moment avec la commande DP ?
- ✓ **Questions sur la réadhésion automatique :** Renouvellement de l'adhésion de date à date. Lors de la première adhésion, l'option de réadhésion automatique n'est pas activée pour respecter la liberté de choix de l'adhérent. Celui-ci peut en faire la demande par mail, à condition d'avoir sur son compte au moins le montant nécessaire à l'adhésion. Lorsque les personnes ne réadhèrent pas, elles ont un an pour récupérer leur compte et demander à le réactiver. Un compte en attente de réadhésion peut encore fonctionner, mais reste bloqué si sans solde.

NB : Contrairement à une banque, une MLCC ne fait pas crédit. Elle reste un instrument de gestion de compte.

- ✓ **Questions sur la courbe d'activité :** Voir la courbe des transactions pages 17 et 18 du rapport. Les reconversions sont comptabilisées comme des échanges : le pic du mois de mai correspond à plusieurs grosses reconversion, suivi d'une faible activité en été.

Proposition : produire 2 courbes cumulée permettant de différencier les reconversions et les transactions.

Globalement, les transactions ont un peu diminué sur Périgueux (covid, fermetures des restaurants,...). Mais le Trèfle a été globalement peu

impacté par le covid (baisse de 20 à 30 %) par rapport à d'autres MLCC.

✓ **Proposition aux professionnels :** promouvoir le Trèfle par des réductions aux adhérents : (ex : Mammoutux : 5 % de réduction, château de Jumilhac : tarif de groupe pour tous les trèfleurs)

✓ **Question sur l'approvisionnement du compte en Trèfle :** délais de virement vers La NEF = 5 jours (petite banque) + délais de traitement par comptabilité du Trèfle > compter 7 jours

Possibilité de mettre en place des virements automatiques mensuels pour ne jamais manquer de Trèfles.

✓ **Questions sur le renouvellement et transmission :** Jean-Paul Quentin, cofondateur et développeur du système de gestion, arrive au terme de son 3<sup>ème</sup> et dernier mandat dans 2 ans, devra quitter le collège. Renouvellement obligatoire.

Transmission technique en cours auprès de Simon Mézières : 9000 lignes de programme à maîtriser, mais l'objectif n'est pas de tout connaître, seulement d'être en capacité de dépanner le système. Simon en cours de formation, devenu co-président du Club informatique Mammoutux pour gérer la maintenance des raspberry situés au club à tous moment.

Selon les statuts de la Trèflerie, l'élection des membres du collège aura lieu lors de la plus prochaine réunion du Comité d'animation, prévue le 7 novembre à la Ligue de l'enseignement à Périgueux.